

Envoyé en préfecture le 15/04/2026

Reçu en préfecture le 15/04/2026

Publié le 15/04/2026

ID : 001-200070118-20260414-DEL_26_04_14_19-DE



COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14 avril 2026

Nombre de Conseillers :

En exercice : 36

Quorum : 19

Présents : 30

Représentés : 3

Absents : 6

L'an deux mille vingt-six, le 14 avril et à 18 heures 30, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE légalement convoqué le 8 avril 2026, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Renaud DUMAY, Président

Étaient présents : Mme Virginie ASPLET, Mme Nathalie BEAUDET, Mme Nathalie BISIGNANO, M. Jean-Pierre CHAMPION, M. Olivier CHATELAIN, M. Romain COTTEY, Mme Caroline CREMILLIEU, Mme Marie-France CURTIL, Mme Christine DESCOURS, Mme Corinne DUDU, M. Renaud DUMAY, Mme Laure FANGET, M. Paul FERRÉ, M. Jean-Charles GALLO, Mme Catherine GUTIERREZ, Mme Michelle JAMBON, M. Richard LABALME, M. Gilles LATTARD, M. Jean-Michel LUX, M. Dominique MARTIN, M. Lucien MOLINES, M. Benoît PEIGNÉ, Mme Magalie PEZZOTTA, M. Alain REIGNIER, M. Didier RUTSCHI, M. Denis SAUJOT, M. René SUAREZ, Mme Delphine TRONCI, Mme Anne TURREL, M. Thomas VANNIER,

Étaient absents : M. Laurent AUBERTIN (a donné pouvoir à M. Richard LABALME), Mme Elise AUCLAIR (a donné pouvoir à M. René SUAREZ), Mme Pauline BEGUET, M. Christian BEGUET, M. Gaëtan FAUVAIN, M. Jérémy GONIN (a donné pouvoir à M. Alain REIGNIER),

Secrétaire de séance : Jean-Michel LUX

N°2026/04/14/19 – Représentation de la communauté de communes Val de Saône Centre au sein de divers organismes extérieurs associatifs ou issus du secteur public

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2121-21,

Vu l'arrêté préfectoral du 13 février 2025 relatif aux statuts de la communauté de communes,

Vu les statuts associatifs de la plateforme IDVS- Initiative Dombes Val de Saône,

Considérant que la Communauté de Communes, en tant qu'adhérente, est invitée à désigner un représentant au sein du collège « Collectivités Publiques » du conseil d'administration de IDVS,

Vu l'adhésion à l'Agence Régionale Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises à compter de l'année 2024,

Considérant que la Communauté de Communes, en tant qu'adhérente, est invitée à désigner un représentant à l'Assemblée Générale de cette instance,

Vu les statuts associatifs de la Mission Locale Jeunes Bresse Dombes Côtière, notamment l'article 4, qui précise que l'ensemble des collectivités participant au financement de la Mission Locale Jeunes sont, de droit, membres du Conseil d'Administration de cette dernière,

Considérant que la Communauté de Communes, qui attribue une subvention annuelle à la Mission Locale Jeunes, est invitée à désigner un représentant au sein du conseil d'administration de la MLJ,

Vu l'adhésion au CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement), à compter du 1^{er} janvier 2023 et pour 4 années,

Considérant que la Communauté de Communes, en tant qu'adhérente, est invitée à désigner un représentant auprès de cet organisme,

Vu les statuts associatifs du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de l'Ain,

Considérant que la Communauté de Communes, en tant qu'adhérente, est invitée à désigner un représentant à l'Assemblée Générale et au sein du comité directeur élargi du CDRP,

Vu la convention de partenariat pour la gouvernance de la véloroute V50 sur la période 2025-2027 signée entre Destination 70, le Conseil départemental de Haute-Saône et la CCVSC,

Considérant que la Communauté de Communes, en tant que partenaire, est invitée à désigner un représentant au comité d'itinéraire de La Voie Bleue-V50,

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité, et

Après avoir procédé au vote,

DECIDE de renoncer au scrutin secret pour ces désignations,

ELIT les délégués de la Communauté de Communes Val de Saône Centre au sein du Conseil d'Administration de **Initiative Dombes Val de Saône** (IDVS) :

Délégué Titulaire	Délégué Suppléant
Monsieur Jean-Charles GALLO	Monsieur Renaud DUMAY

DESIGNE M. Jean-Charles GALLO pour représenter la communauté de communes lors de l'assemblée générale annuelle de l'**Agence Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises**,

DESIGNE Mme Nathalie BISIGNANO pour représenter la Communauté de Communes Val de Saône Centre au sein du conseil d'administration de la Mission Locale Jeunes,

DESIGNE M. Richard LABALME pour représenter la Communauté de Communes Val de Saône Centre auprès du **CEREMA** (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement).

DESIGNE Mme Anne TURREL pour représenter la Communauté de Communes Val de Saône Centre au sein du **Comité départemental de la randonnée pédestre** (CDRP) de l'Ain et de son Comité Directeur élargi.

DESIGNE M. Dominique MARTIN pour représenter la Communauté de Communes Val de Saône Centre au sein du **Comité d'itinéraire de La Voie Bleue-V50**.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à Montceaux, le 14 avril 2026

Le Président,
Renaud DUMAY

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le
De la publication sur le site internet le
Le Président,
Renaud DUMAY